

DE LUCA (Virginie). – *Aux origines de l'État-Providence. Les inspecteurs de l'Assistance publique et l'aide sociale à l'enfance (1820-1930)*

Paris : INED, 2002. – VIII-367 p.

Jean-Claude Farcy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/479>

DOI : [10.4000/histoire-education.479](https://doi.org/10.4000/histoire-education.479)

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 117-119

ISBN : 2-7342-0946-2

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Jean-Claude Farcy, « DE LUCA (Virginie). – *Aux origines de l'État-Providence. Les inspecteurs de l'Assistance publique et l'aide sociale à l'enfance (1820-1930)* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 97 | 2003, mis en ligne le 12 octobre 2008, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/479> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.479>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

DE LUCA (Virginie). – *Aux origines de l'État-Providence. Les inspecteurs de l'Assistance publique et l'aide sociale à l'enfance (1820-1930)*

Paris : INED, 2002. – VIII-367 p.

Jean-Claude Farcy

RÉFÉRENCE

DE LUCA (Virginie). – *Aux origines de l'État-Providence. Les inspecteurs de l'Assistance publique et l'aide sociale à l'enfance (1820-1930)*.– Paris : INED, 2002. – VIII-367 p.

- 1 Cet ouvrage qui analyse dans le détail le processus de professionnalisation d'un corps spécialisé dans un secteur précis du contrôle social – celui de l'enfance assistée – s'inscrit dans la lignée des études consacrées à la naissance de l'État-Providence dans le dernier quart du XIX^e siècle, quand les Républicains, devenus maîtres du pouvoir, ébauchent une politique sociale prenant le relais de la philanthropie privée. On fera naturellement le parallèle avec la thèse de Vincent Viet sur les *Voltigeurs de la République, les inspecteurs du Travail*. Dans une entreprise visant à renforcer la cohésion sociale en résorbant par la solidarité nationale les « maux » divers de la société, la naissance de l'Assistance publique – le terme est consacré par la loi du 27 juin 1904 – tient une place importante et peut être à bon droit convoquée pour voir comment s'esquisse concrètement cette politique appelée à s'étendre considérablement au XX^e siècle. L'intérêt du travail de Virginie De Luca est de montrer combien cette politique doit aux acteurs de terrain que sont les inspecteurs des enfants assistés qui, tout en construisant un corps professionnel défendant ses intérêts, jouent souvent un rôle déterminant dans le développement de l'assistance aux enfants abandonnés ou orphelins, assistance qui s'élargit progressivement, dans un contexte de lutte contre la

« dépopulation », aux familles nombreuses nécessiteuses, notamment après 1914. À ce titre, ces inspecteurs connaissent leur apogée avant la Première Guerre mondiale, l'assurance et la prévoyance sociale tendant ensuite à prendre le relais de l'assistance.

- 2 Dans une première partie, l'auteur retrace l'évolution des fonctions de l'inspection. Jusqu'en 1870, les tâches de surveillance et de contrôle des placements d'enfants auprès de « nourriciers » (enfance du premier âge) et de « gardiens » (apprentissage, dans le milieu rural pour l'essentiel), l'emportent dans une vision très « panoptique » de la société, sensible aux débordements que peut créer toute marginalisation sociale. Devant les carences de l'administration hospitalière, de premières inspections sont mises en place surtout pendant la monarchie de Juillet (années 1835-1839, 1841-1847). Dépendantes des conseils généraux pour leur financement, elles ont pour mission principale de visiter les enfants placés. La surveillance n'est toutefois pas exempte du souci d'améliorer leur condition tout en gérant à l'économie les crédits affectés aux enfants assistés. Le transfert des dépenses à l'État en 1869 marque le point de départ de l'institutionnalisation du service qui se renforce avec la victoire républicaine, notamment quand les radicaux accèdent au pouvoir et s'attachent à mettre en œuvre une politique de solidarité nationale. Parallèlement, les attributions de l'inspection s'étendent : la loi Roussel (1874) lui confère la surveillance de l'ensemble des nourrices, celles de 1889 et de 1898 les enfants « difficiles » (moralement abandonnés, victimes ou auteurs de crimes et délits) et, élargissant leur domaine d'intervention, diverses lois sociales l'amènent à contrôler l'application de l'assistance médicale gratuite (1893), de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables (1905). Le titre d'inspecteur de l'Assistance publique vient confirmer en 1904 ce passage de la simple surveillance à l'administration et à la protection : les inspecteurs incarnent dans les départements la politique sociale républicaine.
- 3 La seconde partie analyse minutieusement la gestion administrative du corps : évolution des modalités du recrutement et de l'avancement, origine sociale et démographie du personnel sont passés en revue, en confrontant utilement représentations et pratiques. Comme pour tous les fonctionnaires, les convictions républicaines constituent un critère de choix, jusqu'à la mise en place d'un examen en 1906 (remplacé par un concours en 1909), pour devenir inspecteur des enfants assistés. Les candidats sont issus du monde médical, de celui de l'administration, de la sphère politique ou de l'éducation (c'est une des voies de promotion pour les instituteurs), ayant pour la plupart une forte implication dans la vie locale. La guerre va ouvrir la carrière de ce service aux femmes, du moins aux postes inférieurs (sous-inspectrices, avec la loi de 1923). Le concours renforce également les critères de compétence professionnelle au détriment du patronage politique. Il semble qu'en leur majorité, les inspecteurs soient issus de la classe moyenne : leurs parents sont marchands, boutiquiers, cultivateurs. Bien que les traitements de la fonction soient relativement modestes – comparaison faite avec d'autres chefs de service ou inspecteurs –, même augmentés de primes, gratifications et frais de tournées (variables selon les départements), il y a là sans doute une perspective de promotion sociale pour la petite bourgeoisie. Comme pour tous les fonctionnaires, la gestion centrale du corps sous la Troisième République cherche à concilier les nécessités du service (adaptation du recrutement et des mutations aux besoins particuliers des départements) et l'entretien du zèle du personnel par les perspectives de carrière. Mais dans la mesure où les inspecteurs s'investissent d'autant mieux dans leur poste qu'ils le vivent comme une

promotion, il semble que l'administration centrale puisse faire prévaloir, dans sa gestion du personnel, une logique de mission.

- 4 La troisième partie montre justement que cette mission « au service d'une idée républicaine » est l'objet de représentations multiples que l'auteur étudie à tous les niveaux – des inspecteurs aux notables locaux jusqu'aux enfants placés en tutelle... – et dans leur interaction, illustrant son propos par de nombreux exemples concrets et de biographies des intéressés, du moins pour la période 1880-1914 qui voit triompher le processus de professionnalisation du corps des inspecteurs. On suit clairement les stratégies de légitimation face à la philanthropie privée, de prise d'autonomie par rapport à la lettre des lois sociales pour en privilégier l'esprit et élargir ainsi leur champ d'intervention, de défense de la compétence lorsque cette dernière est ponctuellement mise en cause, comme la propension naturelle à exercer un rôle d'expertise dans le débat sur la population, privilégiant « l'autorité des chiffres » en convoquant largement la statistique pour avancer des propositions destinées à lutter contre la mortalité infantile. Ces représentations s'infléchissent selon les contextes locaux : une analyse fine du travail concret des inspecteurs, compte tenu de la variété des moyens à leur disposition, des difficultés éventuelles résultant de l'insertion dans un réseau de relations locales (médecins, nourriciers et gardiens, préfet) montre que la considération publique du fonctionnaire dépend de nombre de facteurs, y compris liés à la personnalité singulière des intéressés. L'évocation de quelques cas d'inspecteurs mis en cause permet d'ailleurs de broser le portrait type du bon inspecteur aux yeux de l'administration centrale, des populations comme des enfants: les quelques lettres de ces derniers reproduites dans l'ouvrage, faisant appel à leur « bienfaiteur » ou « cher père » sont très éloquentes à cet égard.
- 5 Le souci du concret, allié à une grande rigueur d'analyse, facilite grandement la lecture de cette démonstration convaincante sur la construction d'une identité professionnelle saisie à la fois dans les représentations et les pratiques de l'inspection de l'Assistance publique.

AUTEURS

JEAN-CLAUDE FARCY